



ACTUALITÉ 14 - 2017

COMMUNIQUÉ

Déclaration du Conseil Fédéral du 3 octobre 2017

Le Conseil Fédéral, regroupant l'ensemble des syndicats de la Fédération des Finances *FO*, s'est réuni à Créteil, le 3 octobre 2017.

La situation générale du pays et le contexte social dans toutes les directions des ministères économiques, financiers et industriels, mais également dans le secteur semi-public, ont fait l'objet d'un large débat.

Sur les ordonnances portant réforme du Code du travail, le Conseil Fédéral fait sienne la résolution du Comité Confédéral National de la Confédération *FO*, adoptée le 29 septembre dernier.

Le Conseil Fédéral souligne les risques d'appauvrissement de la représentation syndicale que portent ces ordonnances, notamment sur les fonctions du CHSCT et de la délégation du personnel.

Le Conseil Fédéral réaffirme son total soutien au Bureau Confédéral et à son secrétaire général, Jean Claude MAILLY.

Le Conseil Fédéral s'engage résolument dans la réussite de la journée de grève et de manifestations du 10 octobre, à l'initiative de l'ensemble des fédérations des fonctionnaires, fait inédit depuis plus de dix ans.

Il appelle les agents des directions de Bercy à participer massivement à cette journée d'action unitaire.

L'accumulation des annonces depuis quatre mois contre les fonctionnaires et la Fonction Publique l'exige.

Gel du point d'indice, retour du jour de carence, augmentation de la CSG, sont des atteintes inacceptables au pouvoir d'achat des fonctionnaires actifs et retraités.

Pour les agents des ministères économiques et financiers, les 1648 suppressions d'emplois inscrites dans le PLF 2018, viennent se rajouter aux 30 000 subies depuis quinze ans. C'est inacceptable, tout comme la baisse des crédits de fonctionnement et d'investissement.

La mise en œuvre du RIFSEEP, la parution tardive ou encore en débat des textes statutaires liés à PPCR et l'absence de perspectives sur les promotions internes dites « pro/pro », viennent se rajouter au mécontentement des personnels.

Dans le même temps, les restructurations se poursuivent à un rythme effréné dans les directions à réseau, au mépris des conditions de travail des agents et du service rendu aux usagers.

Cette politique d'abandon d'un service public de proximité est tout aussi inacceptable dans les institutions telles que la Banque de France.

Le Conseil Fédéral rappelle sa revendication d'une réforme fiscale juste et redistributive, ainsi que son opposition à la mise en place d'un prélèvement à la source, privatisation rampante de la collecte de l'impôt et antichambre de la fusion IR/CSG.

Quant aux agents exerçant dans les directions interministérielles, ils subissent de plein fouet la réforme territoriale et la désorganisation des services qui en découle.

Le Conseil Fédéral réaffirme son soutien plein et entier à son syndicat national de la DGCCRF pour une sortie de cette direction des DDI et demande face aux blocages constatés l'arbitrage présidentiel.

Le Conseil Fédéral condamne les objectifs affichés dans la circulaire du Premier Ministre en date du 26 septembre, intitulée « Action Publique 2022 », qui sont de réduire la dépense publique en sacrifiant des « *missions de l'ensemble des acteurs publics* », en s'attaquant au besoin au Statut de la Fonction Publique et aux statuts particuliers.

Constat est fait d'une détérioration du dialogue social, à laquelle se rajoutent des atteintes inacceptables à l'exercice du droit syndical.

Le Conseil Fédéral condamne en particulier la remise en cause de ce droit que s'autorisent les directions du ministère, notamment à la DGFIP, dans le cadre des instances inter directionnelles, telles que les CDAS et les CHSCT.

La mise en œuvre du vote électronique et l'établissement des listes de candidats tenant compte de la part respective d'hommes et de femmes dans les effectifs d'une instance, seront des nouveautés majeures pour les prochaines élections professionnelles.

Le Conseil Fédéral invite d'ores et déjà ses syndicats et ses sections départementales à s'engager résolument dans leur préparation, pour défendre les positions et revendications **FO**.

Pour faire aboutir les légitimes revendications des personnels, le Conseil Fédéral appelle les agents à rejoindre le syndicat libre et indépendant FO.

Adoptée à l'unanimité

Lexique :

CSG : Contribution Sociale Généralisée

PLF : Projet de Loi de Finances

RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

PPCR : Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

IR : Impôt sur le Revenu

DDI : Directions Départementales Interministérielles

CDAS : Comités Départementales d'Action Sociale

CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité au travail et Conditions de Travail